

411.
 Vigneau
 Sire
 Le premier août mil sept cent quatre vingt un après les fiancailles et la publication de
 trois bans faits canoniquement et sans opposition dans cette paroisse, en vertu de la
 dispense de l'empêchement qui est entre eux au second degré de consanguinité en ligne
 de femme et d'ailleurs par devant official le sieur j. millat curé de sainte et catholique au greff
 des insinuations et les secrétaires du diocèse de la Rochelle le dimanche dix sept
 de la présente année signés de M. l'abbé de M. de la Roche de la Roche de la Roche de la Roche
 maître de mariage. Etienne Vigneau marié, seigneur de la Roche de la Roche, demeurant en cette
 paroisse, d'une part, et de Louise Sire, veuve de Jean Boudreau, aussi marié, demeurant en la
 paroisse de la Roche de la Roche, d'autre part, ensuite de quoi je les ai solennellement et par
 parole de parents conjoints en mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon
 les formes prescrites par notre sainte mère la Ste. Eglise Catholique apostolique et romaine
 et les règlements de l'édicte en ce qui concerne les mariages. Lesquels ont été célébrés
 la demande des parties et leur volonté pour le dit mariage. La mariée a déclaré ne
 savoir signer. Etienne Vigneau, par Vigneau
 Joseph Bourgeois, par Richard
 Joseph Chiasson, par Vigneau
 Le Com. J. François de Kermaison Doyen. Car. de Jean

Mariage de Etienne Vigneau et Louise Sire le 01-08-1781 à La Rochelle (St-Jean-du-Pérot), Charente-Maritime.

Acte remis par Pierre Soucy, 2018